

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Séance du 27 mars 2024

OBJET :

Exercice des compétences déléguées

Rapporteur : Mme CADET

Délibération n°1

EXPOSÉ DES MOTIFS

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Madame la Vice-présidente informe le Conseil d'Administration du CCAS que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibération en date du 23 juin 2020 en application de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles, elle a :

1.- accepté le 7 mars 2024, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 29 février 2024, une aide financière de 300 € ;

2.- accepté le 7 mars 2024, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 29 février 2024, une aide financière de 64,09 € ;

3.- accepté le 7 mars 2024, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 29 février 2024, une aide financière de 300 €.

4.- accepté le 7 mars 2024, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelles à 54270 ESSEY-LES-NANCY ;

5.- accepté le 12 mars 2024, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelles à 54270 ESSEY-LES-NANCY.

DELIBÉRATION

Le Conseil d'Administration du CCAS prend acte de ces décisions.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 5 avril 2024.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

RÉUNION DU MERCREDI 27 MARS 2024

**SOUS LA PRÉSIDENTE DE
M. Michel BREUILLE - PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	9
Nombre de votants	14

PRÉSENTS :

Mmes Nadine CADET, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL et Marie-France METZELARD.

MM. Jacques THOUVENIN et Christophe CHEVARDÉ.

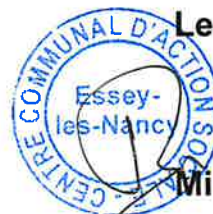
POUVOIRS :

Mme Evelyne DEVOUGE à Mme Marie LOZINGUEZ
M. Gabriel HOFFER, à Mme Nadine CADET
Mme Catherine CHOPIN-RENAULD à M. Christophe CHEVARDÉ
Mme Claudine ROBERT à M. Michel BREUILLE
M. Claude CHASSARD à Mme Annette FRANCISCO

EXCUSÉES :

Mmes Geneviève BENJAMIN, Françoise VIRIOT et M. Patrick CAILMAIL.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE